



NOTRE-DAME LA RICHE

Ecole maternelle et élémentaire ♦ Collège ♦ Lycée d'Enseignement Général
Lycée d'Enseignement Technologique ♦ Lycée d'Enseignement Professionnel
Enseignement Supérieur ♦ Centre de formation ISCB



DEMANDE D'AUTORISATION 2022-2023 Sortie exceptionnelle non organisée par l'établissement scolaire de rattachement

Demande d'autorisation à remettre le lundi avant 12h00 au Directeur de vie scolaire (ou au Responsable de Vie Scolaire qui fera suivre) pour décision et transmission aux équipes de vie scolaire et d'internat L'élève doit impérativement s'assurer de la validation de sa sortie avant de partir.

Nom de la Famille :
Adresse.....
.....
Téléphone :

Je soussigné, (Nom).....(Prénom)
nature de la responsabilité légale (père, mère, tuteur...), responsable de l'élève.....
(Nom).....(Prénom)....., Classe.....
demande pour lui (elle) une autorisation de sortie exceptionnelle ponctuelle sous ma responsabilité :

- Jour de sortie :Heure :

- Jour de retour :Heure :

Demande d'un pique-nique

Motif :

Nom et Adresse de destination :

- Téléphone où peut être joint éventuellement l'élève :

- Téléphone où peut être joint éventuellement le responsable légal :

- Adresse d'hébergement en cas de nuit à l'extérieur de l'internat :

et prend acte qu'en cas d'incident ou d'accident à l'extérieur de l'établissement, la responsabilité de l'Institution ne pourra être engagée.

La famille, pour demande d'autorisation	Le Directeur, pour décision :
Fait à....., le __/__/__	Fait à Tours le __/__/__
Signature	Signature

NB La direction de l'Institution Notre-Dame La Riche se réserve le droit de refuser l'autorisation.